

SYNDICAT DEPARTEMENTAL DES DECHETS

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL**

Séance du 07 juillet 2017

N° 2017 - 13

PREFECTURE
DE TARN-ET-GARONNE

12 JUL. 2017

Nombre de délégués en exercice :	15	L'an deux mil dix-sept, le 07 juillet à 09 heures 30, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni à l'hôtel du Département à Montauban, sous la présidence de Monsieur Michel WEILL, Président.
Présents :	7	
Votants :	8	
Nombre de voix :	11	
Date de la convocation :	30 juin 2017	

Présents : MM BERTELLI, BOURDONCLE, LAMOLINAIRIE, MOLLE, REGAMBERT, RESONGLES et WEILL (pouvoir de Mme BAREGES).

Absents excusés : MM. ALAZARD, BONHOMME, BONSANG, DEPRINCE, HEBRARD, RICARD et SAZY.

Assistaient à la séance : M. JOLIBERT (Paierie Départementale)
M. BARON (Syndicat Départemental des Déchets)

OBJET : Renouvellement de conteneurs métalliques.

Le Président rappelle que le parc de matériel nécessaire à la réalisation des prestations de transport des déchets assurée en régie directe par le Syndicat Départemental comporte entre-autre 40 conteneurs métalliques de 35m³ acquis fin 2004 pour le transfert des ordures ménagères et des collectes sélectives.

Ces conteneurs sont manipulés quotidiennement sur les quais et sur les sites de traitement et subissent de ce fait, et de par la nature particulière des matières transportées (déchets ménagers ...), un vieillissement sensiblement accéléré. Au total, 15 bennes ont déjà fait l'objet d'un remplacement.

C'est pour cette raison qu'a été proposé, dans le cadre des propositions d'orientations budgétaires pour 2017, de poursuivre l'engagement du programme de renouvellement progressif du parc visant à remplacer les éléments les plus détériorés.

Ainsi, une consultation a été lancée le 10 mai 2017 dans le cadre d'un marché à procédure adaptée (MAPA) pour l'acquisition de 12 bennes de 35 m³ et de 3 bennes de 10 m³.

Après la présentation de l'analyse des offres, le Président propose de l'autoriser à signer le marché avec l'entreprise GHIRETTI SARL qui a présenté la meilleure offre.

*
**

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- approuve la proposition présentée,
- autorise le président à signer le marché correspondant dans les conditions suivantes :
 - ☞ Entreprise attributaire : GHIRETTI SARL
 - ☞ Montant du marché : 67 350 € HT

Fait et délibéré le 07 juillet 2017

Le Président,

Michel WEILL